



FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration - Soixante-seizième session

Rome, 4-5 septembre 2002

RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA

MÉ MORANDUM DU PRÉSIDENT

**ÉLARGISSEMENT DE LA ZONE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU
FINANCEMENT RURAL ET DES PETITES ENTREPRISES (PRÊT N° 527-MD)**

RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA

MÉMORANDUM DU PRÉSIDENT

ÉLARGISSEMENT DE LA ZONE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU FINANCEMENT RURAL ET DES PETITES ENTREPRISES (PRÊT N^O 527-MD)

I. GÉNÉRALITÉS

A. L'économie et le secteur agricole

1. La République de Moldova, qui a une population de 4,3 millions d'habitants, une superficie de 33 000 kilomètres carrés (km²) et une densité démographique de 129 habitants au km², est le plus petit pays de la Communauté des États indépendants. La population rurale représente environ 54% de la population totale. La pauvreté augmente en raison du déclin de l'économie en général et de l'économie agricole en particulier. Le revenu national brut (RNB) est actuellement de quelque 370 USD par habitant et inférieur au quart de ce qu'il était en 1990.

2. L'économie de la République de Moldova s'est très fortement détériorée depuis l'indépendance du pays en 1991. En 2000, le produit intérieur brut (PIB) était de 1 230 millions de USD et ses principales composantes étaient l'agriculture (28%), l'industrie (20%) et les services (52% dans lesquels la construction entrait pour 3%). Les produits agricoles fournissaient 60% des recettes d'exportation. Cependant, en volume, les exportations des produits les plus rentables comme les fruits, les légumes, le vin, les fruits en conserve et la viande de bœuf ont diminué de plus de la moitié pendant les années 90 tandis que les exportations de céréales et de graines de tournesol ont été démultipliées. On estime que les termes de l'échange de la République de Moldova ont diminué de 40 à 50%.

3. La production agricole a reculé d'environ 35% au cours de la première moitié des années 90 et de 20% au cours de la deuxième moitié. La tendance générale a été un recul des cultures économiquement rentables telles que le raisin et les fruits au profit des cultures de plein champ comme les céréales. À la fin de l'année 2000, les cultures de plein champ occupaient environ 70% de la superficie des terres cultivables tandis que la vigne et les vergers en occupaient chacun 7%. Le recul de la production agricole, essentiellement dû à la baisse de la productivité, s'explique par un certain nombre de facteurs: suppressions des intrants subventionnés, rétrécissement des marchés, dégradations des réseaux d'irrigation, vétusté des machines et des équipements, manque de qualification des petits exploitants en matière de gestion, sous-développement des services financiers et techniques agricoles, insuffisance des investissements de croissance, mauvaises conditions météorologiques et longue série de mesures successives de freinage et d'accélération en matière de privatisation et de restructuration agricoles.

B. Le projet de développement du financement rural et des petites entreprises

4. Le projet de développement du financement rural et des petites entreprises, qui est le premier projet du FIDA dans la République de Moldova, est financé par un prêt de 5,8 millions de droits de tirage spéciaux (DTS) (8 millions de USD). Le projet, qui a été déclaré en vigueur en décembre 2000, a pour objectif d'accroître de manière durable les revenus des ménages des agriculteurs pauvres. Pour



ce faire, il établira un cadre institutionnel permettant de fournir des services financiers ruraux à l'échelon local et fera en sorte que les ruraux pauvres participent activement à la gestion de ces services.

5. Le projet comprend deux éléments principaux : i) un fonds de développement de la petite entreprise (FDPE) ayant pour objectif de stimuler l'investissement privé dans l'entreprise de petite dimension; et ii) la constitution au niveau local d'associations d'épargne et de crédit (AEC) permettant de fournir des micro-crédits à court terme aux membres de ces associations à l'aide de prêts accordés par la Société de financement rural (SFR). Le projet a commencé par être appliqué sur une base expérimentale dans le *judete* (comté) de Ungheni, étant entendu qu'il serait étendu à d'autres zones où se manifesterait une demande de services financiers ruraux de la part des ruraux pauvres.

C. Progrès réalisés dans l'exécution jusqu'en juin 2002

6. En juin 2002, une Unité d'exécution du projet (UEP) dotée du personnel nécessaire était en place. Elle bénéficie du soutien d'une organisation non gouvernementale (ONG), Consultancy and Credit in Agriculture (CCA) et elle est financée par un don accordé au titre du Programme de coopération élargie FIDA/ONG pour contribuer à la création d'AEC. À ce jour, 12 villages ont présenté une demande et six AEC ont été créées et enregistrées dans le district de Ungheni. Les AEC du comté ont rétrocédé au total 260 000 USD (provenant d'un prêt de la SFR) à 1 216 membres sous forme de crédits de campagne.

7. Le FDPE a consenti 28 prêts à de petites entreprises liées à l'agriculture pour un total de 506 000 USD complété par une contribution des bénéficiaires de 171 000 USD. Ces prêts ont directement contribué à créer 110 emplois (51 emplois permanents et 59 emplois saisonniers) et ont eu des effets indirects pour 18 000 propriétaires terriens en augmentant leurs revenus grâce à la location de leur terre. Les petites entreprises bénéficiaires couvraient une large gamme d'activités:

- **Machines et équipements agricoles** – 11 entreprises (38% du montant des prêts). Ces entreprises ont fourni des services de qualité en matière d'équipements agricoles à 523 petits exploitants privés.
- **Matériel de transformation agricole** – Sept entreprises (30%). Deux moulins à blé, un moulin à maïs, deux moulins à huile de tournesol et deux chaînes de transformation des fruits ont été mis en place. Les moulins à blé et à maïs profitent à environ 15 000 familles rurales dans une vingtaine de villages. Les moulins à huile profitent à un millier de familles rurales. Dans la plupart des cas, il s'agit de petits exploitants privés et leurs familles qui ont besoin de transformer les paiements en nature (graines de tournesol) qu'ils reçoivent, pour la location de leur terre, en huile destinée à leur propre consommation et/ou à la commercialisation.
- **Développement de petits élevages et de la pêche** – Cinq entreprises (12%). Plus de 450 propriétaires terriens utilisent le fumier produit dans ces petits élevages pour améliorer la fertilité de leur sol et accroître ainsi la valeur de leur terre. En outre, au moins une trentaine des petits exploitants privés ont trouvé un marché pour leurs cultures fourragères. Les activités de pêche renforceront la sécurité alimentaire d'au moins 700 familles rurales d'environ cinq villages (le poisson remplaçant la viande qui est rare et chère).
- **Centre de collecte/commercialisation des produits agricoles** – Deux entreprises (6%). Ces centres ont collecté plus de 70 tonnes de produits agricoles (églantines, châtaignes et haricots) auprès d'au moins 300 petits exploitants et familles rurales.



- **Création de vignobles et de vergers** – Deux entreprises (8%). Quelque 27 hectares de vignes et une dizaine d’hectares de champs de pruniers ont été plantés. Il s’agit là d’une activité cruciale pour le développement étant donné que la plupart des plantations pérennes de la République de Moldova sont vieilles et/ou atteintes de maladie.
- **Centre de services agricoles** – Une entreprise (4%). Trente exploitants privés ont bénéficié des services de ce centre.
- **Installation de serres** – Une entreprise (2%). L’une des activités importantes du FDPE consiste à encourager des agriculteurs à minimiser les risques en s’orientant vers une agriculture moins tributaire de la météorologie. Grâce à l’installation de serres, on estime que 500 familles rurales à faible revenu auront accès à des légumes hors saison.

II. JUSTIFICATION DE L'EXTENSION PROPOSÉE DE LA ZONE DU PROJET

A. Introduction

8. En avril 2002, le Gouvernement de la République de Moldova a demandé au FIDA d’étendre la zone du projet, qui actuellement ne couvre que le *judete* de Ungheni. L’extension permettra aux activités du FDPE de couvrir les comtés de Bălți, Cahul, Chisinău (à l’exception de la ville de Chisinău), Edinet, Lăpusna, Orhei, Soroca, Taraclia et Tighina ainsi que la région autonome de Gagaouzie, où la pauvreté rurale est également très forte. On trouvera en annexe une carte de la zone actuelle du projet et de la zone proposée. Pour ce qui est des activités liées à l’élément AEC, la zone du projet ne sera pas modifiée car la demande potentielle de crédit ne soulève pas de difficultés dans la zone d’extension prévue. L’amendement ci-dessus proposé nécessite l’approbation du Conseil d’administration.

B. Justification

9. Sur la base des progrès de l’exécution du projet indiqués au paragraphe 7, la demande de crédit de la part des petites et moyennes entreprises existantes et potentielles (PME) dans la zone actuelle du projet serait insuffisante pour absorber les fonds alloués. En fait, une enquête récente effectuée dans la zone du projet a montré que 80 PME sont enregistrées et qu’il y aura peu de nouvelles PME à enregistrer. Sur les 80 PME enregistrées il n’y en a que 40 qui soient des emprunteurs financièrement viables. Sur ces 40, 29 ont déjà reçu des financements pour des projets et les autres font l’objet d’une évaluation en vue de financements futurs éventuels.

10. Il importe de noter que les estimations sur la capacité d’absorption des crédits pour le FDPE dans le *judete* de Ungheni ne pouvaient être qu’approximatives étant donné qu’il s’agissait d’une initiative nouvelle et novatrice. C’est pourquoi une clause a été introduite dans l’accord de prêts afin de permettre l’extension des activités du projet à d’autres *judetes*. D’ailleurs, le rapport d’évaluation prospective prévoyait que “si la demande était inférieure aux prévisions dans la zone pilote, les fonds pourraient être affectés dans d’autres zones”.

11. L’extension proposée de la zone du projet permettra : i) d’achever l’exécution du projet pour la date d’achèvement initialement fixée (décembre 2005); ii) de démontrer au niveau national le caractère novateur du projet; et iii) d’élargir l’éventail des PME en concurrence pour obtenir des financements du FDPE et faire partie du groupe cible. En outre, cette extension renforcera les partenariats avec les autres donateurs qui financent des programmes complémentaires au niveau du



pays, à savoir l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)/Citizen's Network for Foreign Affairs (CNFA), la Banque mondiale et le programme japonais d'aide pour l'augmentation de la production alimentaire (2KR).

12. On ne prévoit pas que l'UEP ait à faire face à un problème de ressources humaines pour la mise en œuvre du projet dans la zone agrandie. Il n'est pas non plus besoin de redistribuer du personnel entre les diverses catégories.

III. RECOMMANDATION

13. Je recommande au Conseil d'administration d'approuver:

L'extension des activités du projet aux comtés de Bălți, Cahul, Chisinău (à l'exception de la ville de Chisinău), Edinet, Lăpusna, Orhei, Soroca, Taraclia et Tighina ainsi qu'à la région autonome de Gagaouzie.



REPUBLIC OF MOLDOVA

RURAL FINANCE AND SMALL ENTERPRISE DEVELOPMENT PROJECT



Source: IFAD

The designations employed and the presentation of the material in this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of IFAD concerning the delimitation of the frontiers or boundaries, or the authorities thereof.

Source: FIDA

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

